

bois ; ce sont les généraux d'infanterie Lewe & le comte d'Envie ; ceux-ci ne pourroient qu'être très-moitiés dans leur vieillesse avancée, de se voir faire un passédroit, & particulièrement le général Lewe qui sert fidèlement sa patrie depuis 56 ans. Nous nous trouvons donc obligés d'insister fortement auprès de V. H. P. d'élever aussi au grade de feld-maréchal de l'armée de la république, les deux généraux d'infanterie Lewe & d'Envie, au cas que V. H. P. fussent disposés à répondre favorablement à la prière du général comte de Maillebois, & qu'elles voulussent lui conférer le haut rang de feld-maréchal, qu'il sollicite &c.

On dit aujourd'hui que c'est à Paris qu'on négocie l'accession des cours de Suede & d'Espagne au traité d'alliance conclu dernièrement entre Sa M. Très-Chrétienne & la république. Nous devons dire à cette occasion, que la nouvelle que M^r. le comte de Bunge, chargé des affaires de Suede ici, auroit remis une note ou mémoire à L. H. P. sur cette affaire, est destituée de fondement. Ce qu'on a dit dans quelques papiers hollandois de la démarche de l'ambassadeur d'Espagne, est également faux. Ce seigneur se rend à Paris, mais l'on ne fait pas l'objet de ce voiage.

Par une résolution de L. N. & G. P. les honneurs militaires seront désormais exclusivement rendus aux Etats provinciaux, ainsi qu'aux Etats-généraux, pendant le tems que lesdits Etats seront assemblés. Pendant toute la durée de leurs assemblées, une compagnie de cavalerie, le drapeau déployé, montera la garde, pour rendre les honneurs à l'entrée